

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIQUE CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

**COMMUNIQUE A L'ISSUE DE LA
TREIZIEME SESSION ORDINAIRE
DU CONSEIL NATIONAL DU TOURISME**

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur Philemon YANG, a présidé, ce jeudi 10 décembre 2015 à Yaoundé, la 13^{ème} session du Conseil National du Tourisme (CNT).

Trois points étaient inscrits à l'ordre du jour des travaux:

- le compte rendu de la mise œuvre des recommandations et résolutions issues de la 12^{ème} session ;
- le point sur la politique gouvernementale en matière de formation dans les métiers du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs ;
- l'examen et l'adoption des recommandations.

Après le mot introductif du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le Secrétaire Permanent du Conseil National du Tourisme a présenté le niveau de mise en œuvre des recommandations adoptées au cours de la douzième session, qui a permis de dégager un bilan d'ensemble satisfaisant dans les actions menées et la nécessité d'approfondir les synergies entre les acteurs impliqués dans les métiers du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs.

Le Conseil a ensuite suivi l'exposé du Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs consacré à la politique du Gouvernement en matière de formation dans les métiers du tourisme, de l'hôtellerie et des loisirs. Il en est ressorti l'obligation de poursuivre l'amélioration de l'adéquation entre les formations et les emplois proposés dans les différents domaines concernés en vue d'accroître leur performance, d'élaborer une stratégie de formation adaptée, d'harmoniser les programmes de formation et de construire une école de référence en tourisme, hôtellerie et loisirs.

Les exposés complémentaires respectivement présentés par le Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et le Ministre des Enseignements Secondaires ont ensuite permis de faire le point des offres de formation existantes, dans l'attente de la mise en place de nouveaux axes de formation.

Au terme des échanges qui ont suivi, il est apparu la nécessité d'une meilleure coordination des activités dans le domaine de la formation entre les administrations concernées, ainsi que la mise en place d'un cadre d'activités plus attractif adossé à la loi du 18 avril 2013 portant incitations à l'investissement privé, la remise à niveau des établissements touristiques, l'informatisation des procédures de délivrance des visas, la rénovation des infrastructures aéroportuaires, la construction des infrastructures routières desservant les sites touristiques et la promotion de l'écotourisme.

Ces différents aspects ont donné lieu à des instructions du Premier Ministre tendant à prendre en compte les préoccupations évoquées par les participants. Le Chef du Gouvernement a particulièrement insisté sur la nécessité d'approfondir le dialogue entre le secteur public et le secteur privé, aussi bien dans la conception des programmes de formation que dans la stratégie plus générale d'amélioration de la performance des activités liées au tourisme, à l'hôtellerie et aux loisirs en vue de leur contribution effective à la croissance économique et à l'emploi.

Le Conseil s'est achevé à 12h05mn après l'adoption des résolutions et recommandations tendant à susciter les impacts positifs attendus de l'activité touristique.-

Yaoundé, le

Le Secrétaire Général des Services du Premier Ministre,

FOUDA Séraphin Magloire

